

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | L'Hôtâ |
| Herausgeber: | Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien |
| Band: | 25 (2001) |
| Artikel: | Message du Président 1976-2001, le compte est bon: L'ASPRUJ peut fêter ses 25 ans d'activités |
| Autor: | Froidevaux, Pierre |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1064424 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MESSAGE DU PRÉSIDENT

1976 -2001, LE COMPTE EST BON: L'ASPRUJ PEUT FÊTER SES 25 ANS D'ACTIVITÉS

L'ASPRUJ a été portée sur les fonts baptismaux par Madame Germaine Scheurer, de Develier et Monsieur Gilbert Lovis, alors enseignant à Rossemaison. Plusieurs d'entre vous ont assisté à l'assemblée constitutive du 17 janvier 1976 à Glovelier. Il y avait des représentants des principales sociétés culturelles du Jura; les militants des trois districts jurassiens, quelques architectes et une trentaine de sympathisants.

Aujourd'hui, l'association compte 870 membres. A l'époque, il ne s'agissait pas de concurrencer les grandes associations bien en place - ADIJ, Emulation, UP - mais de prendre conscience des vestiges restants de notre patrimoine, illustrés par un film

présenté à cette occasion et très applaudi. A l'époque, il s'agissait de constituer un groupe de spécialistes pour résoudre les problèmes posés lors des transformations de fermes et de mettre ces spécialistes à disposition du comité central de l' ADIJ et de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon. Monsieur Michel Le Roy, architecte, avait demandé que la nouvelle association s'occupe principalement du domaine rural, qu'elle soit proche des sensibilités des Jurassiens et qu'elle soit populaire.

Sans fanfaronnade, permettez-moi d'écrire que l'ASPRUJ est proche des buts de ses initiateurs; dans certains secteurs, elle les a même dépassés.

En découvrant le patrimoine, on apprend à l'aimer

Une association comme l'ASPRUJ se veut vivante et évolutive. En prenant de l'âge, elle cumule succès et échecs, ce qui lui confère un capital d'expériences utiles au façonnage de ses actions. Enfermée dans le carcan du bénévolat, elle s'affaire sans éclat à exécuter ses mandats, trop lentement pour certains de ses membres, qui assistent au bouleversement de leur environnement. Le Jura n'est pas une réserve d'Indiens; non, c'est un grand parc aménagé avec beaucoup de talent. D'où qu'on se trouve pour le regarder, c'est un spectacle; d'où qu'on soit pour l'écouter, on



«Les Genevez : deux constructions vis-à-vis l'une de l'autre ; elles se regardent. Un exemple de mauvaise intégration dans un site.»
Photos : Pierre Froidevaux



« Chevenez, en Ajoie, et Ghardaïa, en Algérie : Paysage et climat participent pour une part importante à la conception de l'habitat. »
Photos : Pierre Froidevaux »

est en harmonie avec lui. Jamais le paysage n'est agressif. Trois cours d'eau cadencent le temps: l'Allaine au pas du promeneur, la Birse au trot du cheval, la Sorne soupire au rythme d'une berceuse. Tout cela a inspiré les concepteurs des villages pour une architecture de grande simplicité et des aménagements paysagers pleins de douceur. Cette nature tranquille et fragile a forgé, à sa façon, le génie créateur d'écrivains, d'artistes et d'ouvriers-artisans. Leurs œuvres, voilà le patrimoine à admirer, à critiquer et à étudier pour apprendre à l'entretenir. Si un peuple n'admiré pas ses héritages, il tourne le dos à la civilisation et perd une part importante de la culture dans laquelle il est immergé.

Le patrimoine n'est pas une monnaie d'échange, c'est une AOC

Cet hiver, nous avons assisté devant nos écrans de télévision au pillage de musées et à la destruction de très anciennes statues bouddhistes uniques par leur gigantisme: cela se passait en Afghanistan. Sous le couvert d'une religion importée de pays islamiques, des hommes stupides ont cherché à effacer toute trace de leur passé culturel pour imposer une religion qu'ils venaient de découvrir ailleurs. En quelques coups de dynamite, ils ont détruit des témoins d'une culture vieille de 2000 ans croyant la remplacer par la leur, apparemment

mieux adaptée à leur idéologie. Ils ont oublié qu'en affaire de patrimoine les choses ne sont pas si simples. On ne remplace pas un produit d'origine locale, qu'il soit artisanal, agricole ou culturel par un produit emprunté ou dérivé d'une autre civilisation; le faire, c'est courir le risque de le voir rejeté. La terre, le climat, la topographie participent grandement au façonnage des habitants qui les occupent et constituent une part essentielle à la formation de leur personnalité. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur un village jurassien et de le comparer à celui d'une autre région, de lire les contes de chez nous et de chercher la différence avec *L'Odyssée*, d'écouter les accordéonistes d'Alle et de passer

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE base sur un ouvrage manuscrit redécouvert récemment dans le Jura

une soirée avec des guitaristes de Rio. D'où viennent ces différences ? Vous tous avez la capacité de trouver les réponses. Y réfléchir, c'est déjà participer à la sauvegarde du patrimoine.

Les actions de sauvegarde du patrimoine se heurtent à des obstacles

Dans l'accomplissement de ses tâches, l'ASPRUJ se heurte souvent à des barrières et constate qu'elle est limitée dans la diffusion de son idéal. Il y a d'abord, dans le Jura comme partout ailleurs, l'existence d'une attitude issue d'un siècle et plus d'indifférence au patrimoine; elle est aveuglante et empêche de reconnaître la justesse des démarches culturelles faites pour combattre les comportements égoïstes de certains d'entre-nous au détriment d'œuvres communautaires. Dans le domaine de la culture et des arts, on atteint assez vite les limites de la critique justifiée, celle qui dépend des sensibilités et des goûts individuels. L'aptitude à discerner la beauté mais aussi les défauts d'une œuvre, d'une construction ou d'un site, soit-il naturel ou modifié, suppose de la curiosité, beaucoup d'humilité et une grande diversité de connaissances. Pour y parvenir, il faut se former dès la petite enfance. Les niveaux de formation atteints par chacun sont autant de limites à respecter.

Pour placer les Jurassiens parmi les meilleurs, l'ASPRUJ a encore bien du travail.

En matières culturelle et artistique, qui sont les super-juges?

Lorsque que l'ASPRUJ porte exceptionnellement un conflit devant les tribunaux, c'est qu'elle attend des juges une pesée étendue des intérêts en jeu. Il s'agit pour elle de vérifier la justesse de sa doctrine après avoir écarté ceux qui, à son avis, la regardent trop souvent par le bout de la lorgnette. Mais ici aussi, les limites ne manquent pas: la beauté, l'harmonie, la sagesse, la sensibilité, en résumé tout ce qui prend pour fin la personne humaine et son épanouissement, ne sont pas pris en compte par les juges. Dommage. Ceux-ci mettent sur le plateau de la balance le droit, les lois, les règlements, l'usage officiel. Il en résulte que la pesée des intérêts reste dépourvue de l'essentiel: la réflexion fondamentale. L'ASPRUJ a la senti- ment que les juges se débarrassent habi- llement des questions auxquelles elle cherche la juste réponse. Au fait, n'est- ce pas le bon peuple et le temps qui sont les super-juges ?

Le Président,
Pierre Froidevaux, Delémont

